

Laurence BOUBET  
59 rue J. Prévert  
71000 MACON

J'habite Mâcon et je travaille comme secrétaire de mairie dans une petite commune à côté de Tournus. Je suis retraitée de la fonction publique d'État et mon dernier poste a été celui de secrétaire générale de la DDE de Saône et Loire de 2002 à 2009. Comme tout fonctionnaire de l'équipement, je suis fortement sensibilisée à la sécurité routière. Je garde en mémoire la tête que faisait mon collègue envoyé sur les lieux de l'accident de Beaubery à son retour. Je me suis beaucoup occupée du dossier de l'OPA de la DDE cloué dans un fauteuil suite à un accident de la circulation sur un chantier.

Mais je ne veux pas payer un péage pour toutes les fois où je vais à Cluny ou voir mes amis à Sivignon ou quand je pars en vacances dans le Massif Central ou dans l'Ouest.

Pendant mes 7 ans à la DDE de Saône et Loire, j'ai vu plusieurs inaugurations de tronçons de RCEA mise à 2x2 voies. Et je me suis souvent demandée pourquoi si peu de crédits étaient mobilisés sur cette route dont nous décomptions macabrement les morts. Il est vrai que nous n'avons pas d'ancien président de la République en Saône et Loire et les anciens ministres originaires de Saône et Loire ne se sont manifestement jamais intéressés à cette route. Pourtant, son trafic poids lourd, sa mortalité routière devrait en faire une route à mettre à deux fois deux voies en priorité.

Qu'est ce qui rend les autres tronçons de route en France mis à deux fois deux voies récemment, en cours de construction ou en projet programmés, plus prioritaires que notre RCEA à l'est de Moulins ? L'argument selon lequel il n'y pas d'argent ne tient pas la route (passez moi l'expression). C'est celui qui est sorti pour massacrer les retraites, bloquer nos salaires et nos pensions, démanteler la protection sociale, et démolir les services publics, mais qui disparaît quand il s'agit de donner aux plus fortunés (bouclier fiscal), renflouer les banques qui ont trop joué avec notre argent, distribuer des largesses aux gros actionnaires, payer les patrons du CAC 40 plus de 200 fois le SMIC, etc.. Mais surtout comment ne pas penser que le projet de concession est un formidable cadeau fait aux amis du gouvernement et de certains grands élus de Saône et Loire ? Comment ne pas penser que plutôt que porter le dossier de l'accélération de la mise à deux fois deux voies de la RCEA en la gardant publique et gratuite, ces grands élus ont préféré porter l'opportunité d'une bonne affaire pour le futur concessionnaire ? Le dossier élaboré pour le débat public montre clairement que le rapport entre les revenus tirés du péage pendant la durée de la concession et le coût des travaux de mise à 2x2 voies puis d'entretien de la route est largement bénéficiaire pour le futur concessionnaire.

De plus la question des itinéraires de délestage est cruciale. Je vais régulièrement à Bourg-en-Bresse et j'ai réellement le choix entre l'autoroute (2,1 €) et l'ex RN 79. Mais comment peut-on parler de choix entre la RCEA au col du Bois Clair et la route « touristique » de ce même col. Je fais beaucoup de vélo et ce col est un des plus faciles du Mâconnais mais comment imaginer que cette petite route (D17 entre la D980 et la D263) puisse sérieusement servir d'itinéraire de délestage ? A la première neige, les poids lourds ne montent plus. D'autres cas peuvent bien sûr être cités le long de la RCEA en Saône et Loire. La Saône et Loire n'est pas une région montagneuse mais elle comporte quelques reliefs. La mise à deux fois deux voies sur site de la RCEA est la traduction de la difficulté de faire passer deux routes dans le même col ou la même vallée et entraîne de ce fait l'inexistence d'itinéraires de délestage réellement alternatifs.

Enfin, l'argument de la vitesse est particulièrement choquant dans le contexte du Grenelle : comment des fonctionnaires du ministère de l'écologie, dont la feuille de route est le Grenelle de

l'environnement peuvent citer la possibilité de 130 km/h comme argument en faveur de la concession autoroutière alors qu'une saine mesure serait la limitation de vitesse sur toutes les routes à 110 km/h pour limiter la mortalité routière et l'émission des gaz à effet de serre.

Je ne peux m'empêcher de ressentir ce projet de concession comme une arnaque : j'ai contribué par mes impôts (à l'État, au Conseil Régional et au Conseil Général) à la mise à 2x2 voies de 30 % de l'itinéraire et il faudrait que je paye un péage pour obtenir le reste de ce que je considère comme une nécessité vitale : la mise à 2x2 voies sur les 2/3 restants.

En vous remerciant de la prise en compte de cette contribution, je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.